

Les innovations dans les usages du bois interpellent la gestion forestière

15, 16 et 17 juin 2015

Atelier
Comment la gestion
forestière
peut-elle soutenir
l'approvisionnement
et le développement
industriel

Meriem Fournier

Directrice Centre de Nancy – AgroParisTech

UMR LERFoB



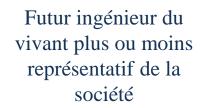
Trois ressentis personnels

Faut arrêter de surexploiter les forêts. Moi les arbres je les aime, je les coupe pas.

L'industrie, c'est l'AgroAlimentaire ou la Chimie, rien à voir avec la forêt!

Il faut se chauffer au bois, on m'a dit qu'on coupait pas d'arbres pour ça et que c'était une énergie renouvelable et pas chère

Les meubles et les maisons en bois ?
C'est fait par Ikéa, bon pour la transition écologique et le climat, je crois pas que ça détruit la forêt et que ça fait couper les arbres











Cadre public de l'agriculture très impliqué dans la bioéconomie pour lutter contre le réchauffement



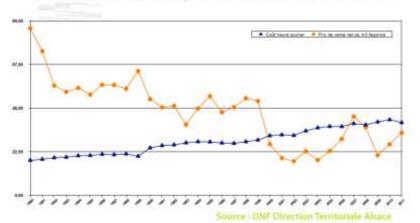
Il faut mettre en place des cultures spécifiques de biomasse bûche

Le bois c'est une agro-ressource intéressante. Il faut en produire plus pour augmenter les usages non alimentaires des agro-ressources.



La forêt c'est un milieu naturel. Il faut la protéger. Et planter des arbres pour stocker le CO2 émis par nos usines On a des propriétaires forestiers dans la famille. C'est intéressant la forêt.

Prix unitaire bois façonné & coût horaire ouvrier



- En 1980, 1 m³ de bois façonné couvrait le coût de 4,7 h d'ouvrier
 - En 1999: 1,7 h; en 2011: 0,9 h



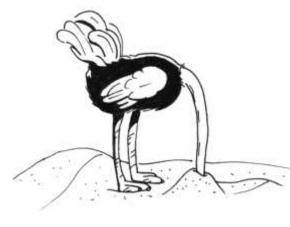
9 4 asrd 2021







Forestier se sentant incompris mais tenté de pas vouloir voir les « transitions »



Le contexte politique actuel national de la filière bois

« Une mobilisation historique » (CGAER janvier 2015) Signature du contrat de filière du Comité stratégique de la filière bois : faire de notre forêt et de la filière bois un facteur de croissance durable en France

16/12/2014





MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

LE MINISTRE, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Paris, le 15 DEC. 2014

N/Réf : Cl 724574

Mesdames et Messieurs,

La Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, publiée le 14 octobre 2014, prévoit l'élaboration et la publication par décret d'un Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) venant préciser les orientations de la politique de la filière forêt-bois pour les dix prochaines années.

Une mobilisation historique

EN QUOI CONSISTE LE COMPTE D'INVESTISSEMENT FORESTIER ET D'ASSURANCE (CIFA) ?

Le CIFA est une réelle incitation à mieux protéger nos forêts. Il s'agit en effet de mettre en place un produit d'épargne assorti d'un avantage fiscal et associant l'assurance du domaine forestier.

Concrètement, pour en ouvrir un, le propriétaire doit avoir souscrit une assurance couvrant notamment le risque de tempête. Les sommes placées sur ce compte (soumis à la réglementation des comptes à terme) sont issues de la coupe de bois et plafonnées à 2 500 euros par hectare. Elles sont dédiées à la reconstitution forestière et à la prévention d'un sinistre naturel, ainsi qu'à d'autres travaux dans la limite de 30% des sommes déposées au titre d'une année.

Le dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt : DEFI



Le dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt a été créé par la loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001. Il permet un réduction de l'impôt sur le revenu, sous réserve de certains plafonds, pour les contribuables domiciliés en France réalisant des investissements forestiers.

La loi de finances 2013 rectificative vient de prolonger le dispositif pour les opérations forestières réalisées entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2017.



Immeubles de grande hauteur en bois : où en est-on ?

Les 34 plans de la nouvelle France industrielle ont sélectionné le projet de création d'immeubles en bois de grande hauteur. Ce secteur à fort potentiel mobilise les professionnels de la filière qui espèrent faire sortir de terre des projets d'ici à deux ans. Où en est-on ? Comment se situe la France dans le panorama européen ? Réponses.

CLT France ®









Les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique

3^{ème} levier

une gestion dynamique de la sylviculture et de l'exploitation forestière

avec:

une augmentation supplémentaire de récolte de bois de 20 Mm3 un reboisement de 50 000 ha / an d'essences à forte croissance pour un potentiel de réduction de 5Mt CO2 / an

une substitution d'énergies et de produits non renouvelables par des bioproduits du bois (bois énergie, biocarburant, matériau bois, chimie verte)

pour un potentiel d'émissions évitées dans d'autres secteurs (transports, construction, industrie, énergie...) de 40 Mt CO2 / an



agriculture alimentation







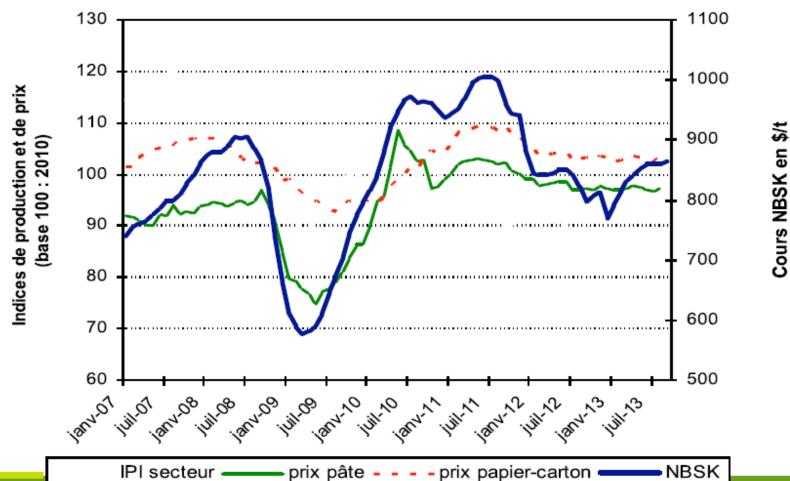




Des prix du bois qui laissent perplexe sur la réalité de l'attelage de l'amont sur le marché ...

Source : B. Généré (2013)

 Pâte à papier, papiers et cartons : indices activité (IPI : indice de production industrielle) et prix de production + cours mondial de la pâte NBSK [source Insee]

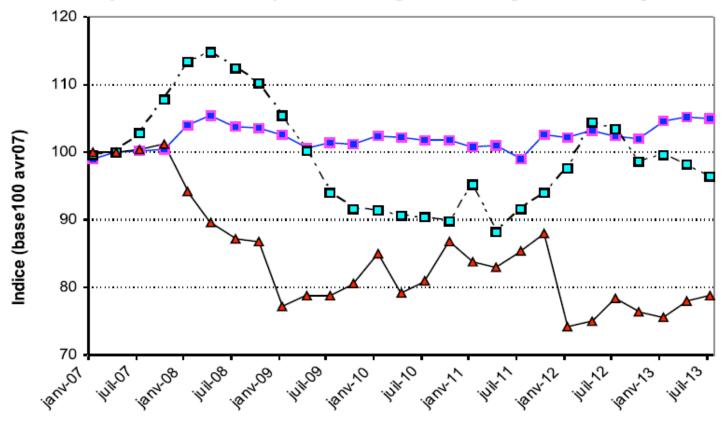




Zoom 2007-2013: Marché de la construction

Source : B. Généré (2013)

Marché français: Indice de prix des sciages feuillus [source CEEB]

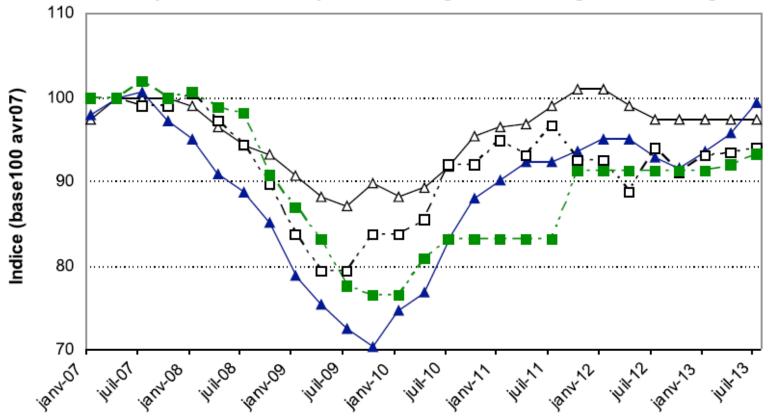


—<u>■</u> Chêne pl. QB1 50-80 – - <u>-</u> Chêne frise QF1b —<u>▲</u> Hêtre plot FB2



Source : B. Généré (2013)

Marché français: indice de prix des sciages résineux [source CEEB]

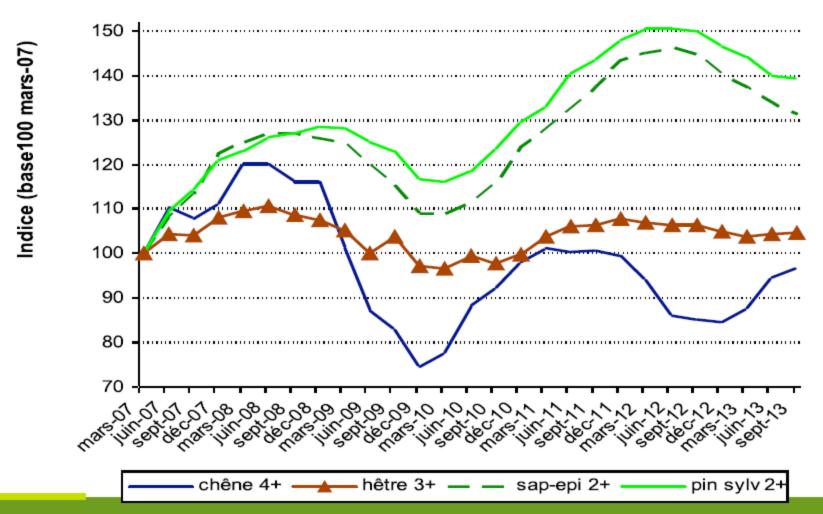


— ∆ Sapin-Epicéa (madriers) choix 2 — ▲ Sapin-Epicéa (madriers) choix 4 — - □ - Pin sylvestre (madriers) choix 2 — - ■ - Pin sylvestre (madriers) choix 4



Zoom 2007-2013 : Indice prix unitaire moyen des bois vendus façonnés par l'ONF

Source : B. Généré (2013)



Proposition de déroulé

Tour de table présentation des participants

Retour sur « la réalité de l'attelage et l'interprétation des courbes de prix » (j'espère qu'il y aura des économistes compétents)

Quelle place pour le développement de la filière bois dans la « bioéconomie » ? (Analyse forces et faiblesses, opportunités et menaces du changement climatique et des nouveaux opérateurs)

Comment est-ce que la gestion forestière peut contribuer à améliorer la performance (économique, environnementale, sociale) de l'industrie des produits à base de bois?

La contractualisation entre la forêt et l'industrie doit assurer la sécurité de l'approvisionnement de la filière sur le long terme (par un contrat d'approvisionnement en bois façonné ou par vente de gré à gré ou d'une organisation complètement nouvelle type marché à terme ...). Raisons qui font que ça marche plus ou moins bien (cas du résineux ou du hêtre/chêne) ?

Le propriétaire forestier est maitre de sa décision, ce n'est pas l'industrie qui le fait vivre, il n'est pas tenu de répondre à la demande de l'industrie. La décision des communes n'est pas non plus tournée seulement vers le développement industriel. (La décision du forestier n'est pas seulement régie par le marché, comment faire se rencontrer les intérêts)

Les industriels ne veulent pas des gros bois et pourtant une forêt multifonctionnelle doit contenir des gros bois (plus généralement, concilier la multifonctionnalité des forêts avec la demande industrielle centrée sur un cahier des charges produit).

Les industriels veulent des résineux quand la forêt française est feuillue. Même si on relance la plantation résineuse, ça assurera pas l'approvisionnement immédiat. Comment aurait-on du anticiper ce problème ? (concilier le cycle long et l'adaptation des forêts au milieu avec les temps courts de la demande industrielle et les tendances sur le marché international).

Matériel supplémentaire pour l'atelier



9/10 juin 2015

Accueil > Contexte

Contexte

Contexte

La bioéconomie est devenue un concept qui dépasse la seule communauté du développement durable. Ainsi elle est l'objet d'un affichage fort de la Commission européenne pour soutenir l'innovation, notamment dans le programme cadre européen H2020. La Stratégie Nationale de Recherche « France Europe 2020 » donne à la bioéconomie notamment l'enjeu de répondre à la raréfaction de certaines ressources non renouvelables et lui fixe l'objectif d'un modèle de production et de consommation des biomasses plus durable et plus respectueux de l'environnement.

La bioéconomie a deux acceptions. La première, axée sur les avancées des biotechnologies, correspond à la biologisation des activités de production et de transformation avec la substitution partielle de technologies physiques et chimiques par des biotechnologies. Elle a des conséquences immédiates dans les domaines des bioénergies et des molécules biosourcées pour la chimie et les matériaux. La seconde, appliquant les principes du développement durable, dépasse l'apport des biotechnologies en déplaçant l'approche en filières alimentaires, énergétiques et chimiques au profit d'une vision systémique avec les entrelacs des flux de matière, d'énergie et d'informations. En découlent les notions de substitution de biomasse, d'interconversion des biomasses, d'effet cascade dans les usages successifs des biomasses.

En France la bioéconomie suscite des réflexions tant dans la recherche publique que chez les acteurs privés, les collectivités locales, les ONG, à la recherche des réponses innovantes à des enjeux majeurs (climat, renouveau industriel, multifonctionnalité de l'agriculture et des forêts, transition alimentaire, transition énergétique).

La stratégie vers la bioéconomie présente l'intérêt de répondre plus complétement à l'objectif de durabilité avec ses trois piliers économique (compétitivité), environnemental (réduction des émissions de GES) et social (chaînes de valeur). Les évolutions du marchés de l'énergie et des biens de consommation, le redimensionnement de cette problématique à l'échelle des territoires avec les bouquets énergétiques renouvelables renforcent le besoin de conduire la réflexion à différentes échelles en s'attachant aux chaînes de valeur pour imaginer les régulations nécessaires au delà des seules lois des marchés. Pour produire les différentes biomasses, l'agriculture et les forêts s'appuient fondamentalement sur la photosynthèse et les cycles biogéochimiques du carbone, de l'eau, de l'azote et du phosphore. L'usage d'intrants recourant à l'utilisation d'énergie fossile et d'intrants souvent chimiques ont réduit le caractère auto-subsistant de l'agriculture. Le déséquilibre des cycles biogéochimiques sur et entre les territoires de production et d'usage contribuent à amplifier les pertes dans l'environnement. La bioéconomie, en contribuant au bouclage des cycles s'inscrit dans la logique d'économie circulaire. Parallèlement la bioéconomie a des liens forts avec la biodiversité, dans l'utilisation du vivant et les services apportés par les écosystèmes qui peuvent et doivent être mieux utilisés dans les limites de la durabilité.

Toutefois des incompréhensions sur le contenu du concept de bioéconomie persistent, et peuvent générer des contre-emplois jusqu'à des excès de communication, voire des erreurs de stratégies industrielles, forestières et agricoles. Son extension à toutes les activités humaines dépasse les spécificités de la bioéconomie en abordant les modèles de société de consommation et d'économie de la fonctionnalité.

Le Colloque

- Le Comité de Pilotage
- Le Comité d'Organisation
- Plan d'accès

Accès réservé

Espace Organisateurs



S'abonner

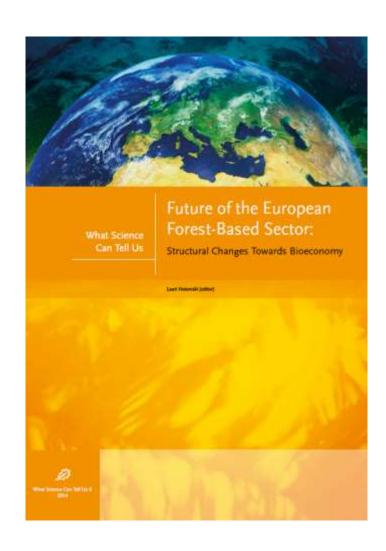
aux actualités



17h25-17h40 Potentialités et limites des ressources forestières : pertinences des analyses mondiale, européenne et française (**Jean-Michel Carnus**, Programme National Forêt/Bois, MAAF)

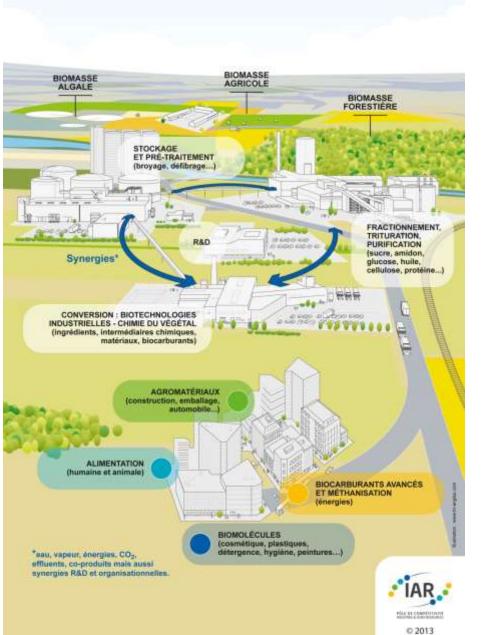
Bioéconomie et secteur forêt bois en Europe?

- La demande en bois augmente
- Les produits traditionnels déclinent
 - « Creative destruction »
- Nouveaux modèles de production (« big global megatrend », bioraffinerie)
- Vision globale énergie climat économie (« new players », le secteur forestier doit s'ouvrir)
- Promouvoir les usages en cascade
- Diversité des situations locales

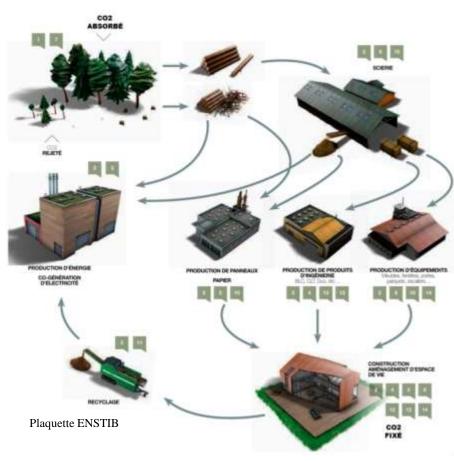


« For every complex problem, there is a solution that is simple, clear and wrong »

Bioéconomie « IFPEN-industries chimiques » et Bioéconomie du bois ?

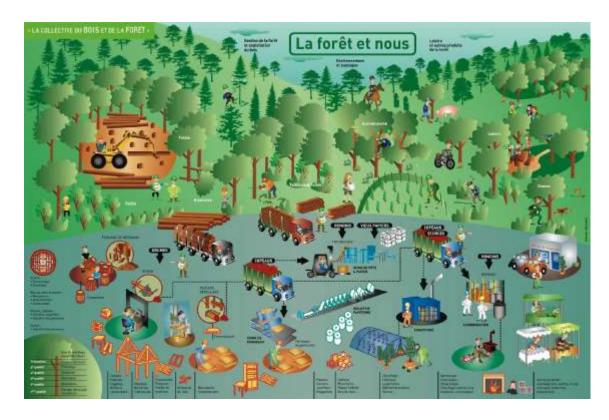


Le jeu des différences?



Atouts et faiblesses de la filière bois française pour la bioéconomie ?

Les nouveaux opérateurs de la biomasse et le changement climatique sont-ils des opportunités ou des menaces (pour l'intégration de la filière forêt bois dans la bioéconomie) ?



Source FIBOIS Alsace

Les industriels veulent des résineux quand la forêt française est feuillue. Même si on relance la plantation résineuse, ça assurera pas l'approvisionnement immédiat. Comment aurait-on du anticiper ce problème ? (concilier le cycle long et l'adaptation des forêts au milieu avec les temps courts de la demande industrielle et les tendances sur le marché international).

La contractualisation entre la forêt et l'industrie doit assurer la sécurité de l'approvisionnement de la filière sur le long terme (par un contrat d'approvisionnement en bois façonné ou par vente de gré à gré ou d'une organisation complètement nouvelle type marché à terme ...). Raisons qui font que ça marche plus ou moins bien (cas du résineux ou du hêtre/chêne) ?

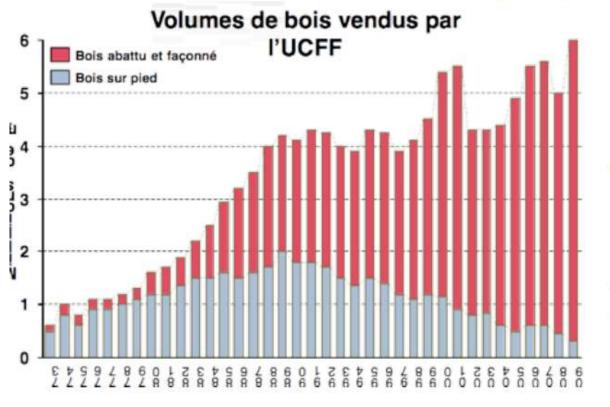
Le propriétaire forestier est maitre de sa décision, ce n'est pas l'industrie qui le fait vivre, il n'est pas tenu de répondre à la demande de l'industrie. La décision des communes n'est pas non plus tournée seulement vers le développement industriel. (La décision du forestier n'est pas seulement régie par le marché, comment faire se rencontrer les intérêts)

Les industriels ne veulent pas des gros bois et pourtant une forêt multifonctionnelle doit contenir des gros bois (plus généralement, concilier la multifonctionnalité des forêts avec la demande industrielle centrée sur un cahier des charges produit).

Rapprocher forêt et industrie du bois ?

Transition du mode de vente à l'UCFF (1985-95)

Source: mission de benchmarking ONF (2012)



UCFF:

- ■110 000 propriétaires adhérents
- •2,2 millions d'ha de forêts
- •7,5 millions de m³ de bois commercialisés en 2012
- •CA: 330 millions €
- •30% de part de marché en forêt privée, 20% toutes forêts confondues
- •900 salariés (dont 150 ouvriers forestiers et 150 personnels administratifs)

- 2012 : l'UCFF commercialise à 94% façonné, 90% rendu usine
- Un véritable « changement de métier » (M. Ducray, UCFF)
- Ventes sur pied actuelles : 200 000 m³/an, prestige douglas & chêne



Qu'est ce qui a impulsé cette transition ?



Le projet Biomadi

La génèse du projet

Soutenu par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, le projet Biomasse et biodiversité forestières (BIOMADI) est animé par le GIP ECOFOR. Il s'inscrit dans le sillage d'une expertise scientifique collective menée en 2008 et 2009 pour faire un premier tour d'horizon des liens entre l'utilisation accrue de biomasse forestière (bois) et l'évolution de la biodiversité et des ressources naturelles (sols, eaux). Cette expertise s'était conclue par la publication, en juillet 2009, d'un ouvrage rassemblant les contributions de vingt-deux auteurs issus en grande partie du monde de la recherche (étude BIO2).

Né du prolongement de l'étude BIO2, le projet BIOMADI traite ainsi, au niveau forestier, des liens entre biomasse, biodiversité et ressources naturelles tout en s'ouvrant aux parties prenantes. Il s'inscrit dans un véritable processus de valorisation des connaissances et d'amélioration continue.

Téléchargez la note de contexte

Le développement du site web

Conçu dans ce contexte en 2011, le site web BIOMADI est un espace d'approfondissement des connaissances et d'échange sur la production de bois et la préservation des écosystèmes forestiers. Il est constitué en particulier :

 d'un fonds documentaire de plusieurs centaines de références. Parmi les options de recherche proposées (simple, avancée), l'option thématique guide le lecteur - novice ou averti - dans sa quête de savoir et d'information à travers un cheminement de questions liées aux enjeux BIOMADI :

La production de contenu scientifique

Le projet BIOMADI consiste également à susciter et à soutenir la réalisation d'études à caractère scientifique ainsi qu'à favoriser les échanges entre parties prenantes par l'organisation de journées techniques.

☑ Tranche 2008-2009

L'étude BIO2

 Landmann G., Gosselin F., Bonhême I., 2009.
 Augmentation de l'utilisation de la biomasse forestière
 Implications pour la biodiversité et les ressources naturelles. 211 pages

☑ Tranche 2009-2011

Les ateliers techniques

> Evaluation des ressources forestières et des niveaux de prélèvement a différentes échelles . 24 mars 2011, Paris.

Le programme Le compte-rendu détaillé Les diaporamas

> Comment envisage-t-on de « produire plus » (tout en préservant mieux,...) ? Inflexions récentes et options sylvicoles pour le futur. 25 mars 2011, Paris.

Le programme

Le compte-rendu détaillé



Accueil

L'association

Métiers Filière bois Le Morvan Contact Liens

9 Recherche

OK

Vous êtes ici : Accueil » L'association



L'YONNE PARLE D'ABM

ABM a recruté une chargée de projet Marketing. Le journal de l'Yonne en parle.

> Lire la suite

O ABM SUR RADIO MORVAN

Ecoutez Radio Morvan

> Lire la suite

Toutes les actualités

ÉTIERS

LA SCIERIE	0
LA CHARPENTE	0
LA MENUISERIE	0
L'ÉBÉNISTERIE	0
L'OSSATURE BOIS	0
L'ARCHITECTURE	0

L'ASSOCIATION

Depuis Janvier 2009, les spécialistes de la transformation du bois dans le Morvan se sont regroupés en association appuyés par le Parc naturel régional du Morvan et Aprovalbois (interprofession de la filière forêt/bois). L'objectif de l'association « Artisans Bois Morvan » est de faciliter et organiser la transformation des bois du Morvan par les entreprises locales en privilégiant les circuits courts. Cela passe par la commercialisation et la promotion de leurs produits dans le Morvan et au-delà. Cela consiste aussi en un soutien mutuel, par exemple en mettant en commun des outils techniques, administratifs ou promotionnels...

Parmi les actions réalisées, on peut citer

- la mise en place de séchoirs et de matériel de rabotage ce qui facilite le rapprochement des spécialistes et consolide la filière courte.
- la mise en œuvre du marquage CE pour les bois de structure ce qui garantit la résistance d'un ouvrage.
- des sessions d'information et de formation pratique sur les finitions à faible impact environnemental, sur la mise en œuvre des isolants à base de fibre de bois...

Le conseil d'administration de l'association est constitué de

PRÉSIDENT	Daniel Brizard	Scierie Brizard
VICE-PRÉSIDENT	Pierre Mathé	Ebéniste
TRÉSORIER	Christophe Perrin	Scierie Cotineau
CECDÉTAIDE	Francois Charlet	Ebánisto

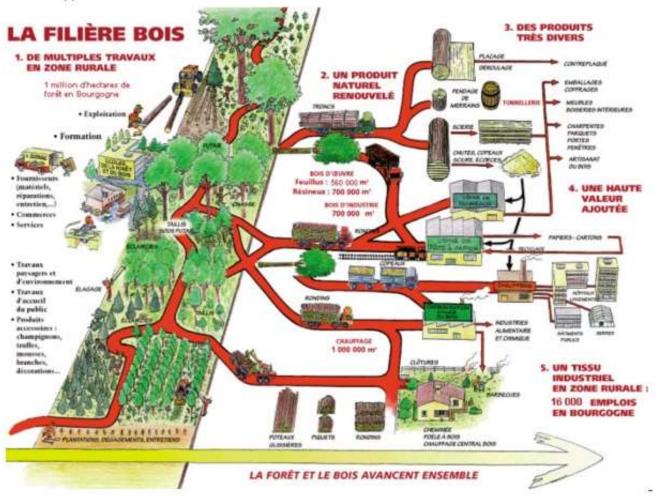
FILIÈRE BOIS

La filière bois regroupe un ensemble d'activités qui vont de la sylviculture en passant par les industries de transformation et débouchent par la mise sur le marché de composants bois.

L'arbre qui arrive à maturité grâce au travail du sylviculteur et de l'entrepreneur de travaux forestiers est façonné par le scieur, l'ébéniste, le charpentier... tous artisans en Morvan.

Les industriels transforment les parties de l'arbre de moindre qualité en papier, panneaux, bois énergie...

Tous ces professionnels travaillent en bonne intelligence pour utiliser au mieux l'arbre dans une logique de développement durable.



Facturation et production 2012 des industries du bois selon les produits

Marchés	Produits	Facturations (enk€)	Quantités
	Sciages feuillus bruts	33 8 135	913 506 m³
Sciages (entreprises de plus de 1 000 m³ de production) (1610)	Sciages feuillus rabotés. aboutés ou poncés	22704	46 060 m³
	Sciages résin eux bruts	944 813	5 08 4 3 0 9 m³
	Sciages résineux rabotés, aboutés, ou poncés	71 282	268 395 m³
Discourage of people cours (4 Sec.)	Contrep la qués et divers	222 960	32 4 478 m³
	Pan neaux de process	775 545	3 319 58 2 m³
Placages et panneaux (1621)	PanneauxMDF	112 207	2 6 9 45 4 0 3 m²
	Placages	22 216	52 138 m³
Parquets assemblés (1622)	Panneaux pour parquets	85 359	3 243 427 m²
	Menuiseries	1 299 262	10 352 589 pièces
Charp entes et autres	Charpentes	834 415	463 607 tonnes
menuiseries (1623)	Escatiers	154 573	19 156 tonnes
	Autres menuiseries	353 298	91 148 tonnes
	Palettes	685 395	102 950 745 piàces
Emballage en bois (1624)	Tonnetterie	524 295	78 884tonnes
Emparage en pois (1024)	Emballages légers	225 583	287 413 tonnes
	Emballages industriels	381174	18 4 497 tonnes
Autres produits en bois (1629)	Divers	592768	34330 tonnes
Päte ä papier (1711)	Påtes chimiques(soude) de résineux	369719	793 906 tonnes de matière sèche*
Papier et carton (1712)	Papiers et cartons (73 % du secteur)	3 8 48 59 2	5 425 562 tonnes
	Sièges (hors automobiles et avions)	942 048	-
Ameublement	Meubles de bureau et de magasin	1 695 9 61	-
(tous matériaux 31)	Meubles de cuisine/bain	1082884	-
	Autres meubles (hors literie)	1 022 453	-

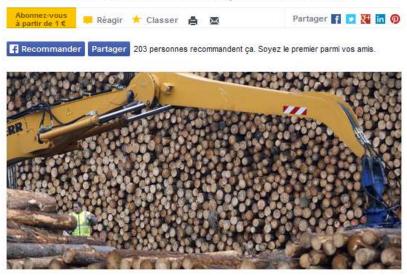
EU Forest Strategy 2013

Given growing demand for raw materials, the new EU Forest Strategy aims to address the challenges facing forest-based industries (e.g. structural adaptation, innovation, international competition) and to step up the protection of forests from the effects of storms, fires, scarce water resources, and pests. Building on existing fundamental principles (e.g. sustainable management, resource efficiency, and global responsibility) the Commission proposes action in eight areas, including support for rural development and forest-based industries, improving forests' resilience to climate change, and stimulating innovation. The Strategy has been welcomed by stakeholders. However, environmentalists regretted its limited legal power, amounting to only 'a line of conduct', while industry and forest owners criticised the 'cascading use' principle (i.e. priorities for the use of raw materials) mentioned only as a good practice. In May 2014 conclusions, the Council stressed the need for coordination. In March 2015, the EP's Committee on Agriculture (rapporteur Elisabeth Köstinger, EPP, Austria) supported resource-efficient use of timber but opposed legally binding rules on the cascading use of wood, arguing this would restrict the energy market. The EP has however called for the introduction of a legal instrument based on this principle for biomass.

EPRS | European Parliamentary Research Service Author: Ivana Katsarova, **Members' Research Service** PE 554.198

Filière bois : un rapport du Sénat éreinte la politique française

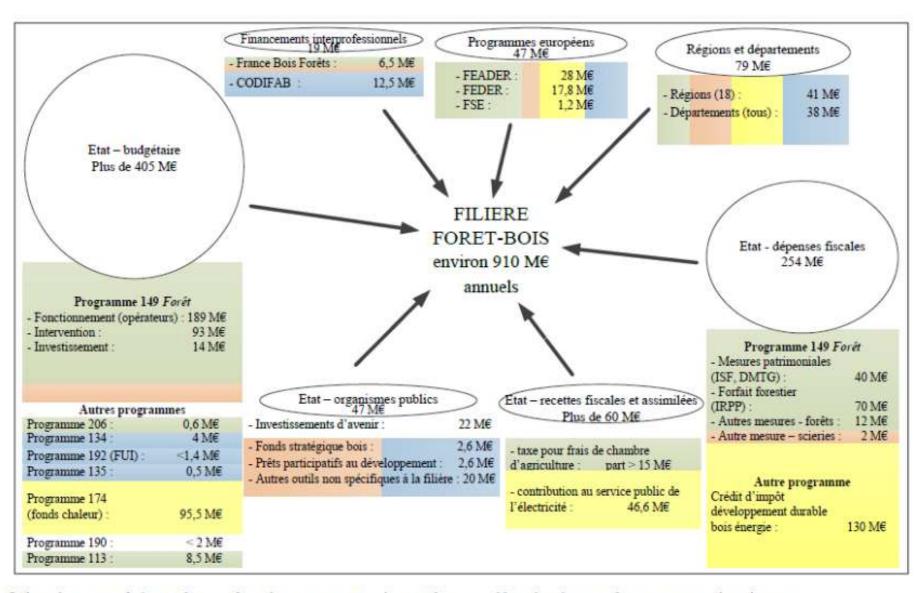
Le Monde fr avec AFP | 08.04.2015 à 18h46 • Mis à jour le 08.04.2015 à 18h59



Un rapport du Sénat dévoilé mercredi 8 avril critique la politique forestière française et formule des recommandations pour tirer un meilleur parti économique de l'une des plus grandes forêts d'Europe.

	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE VOS RAPPORTEURS SPÉCIAUX L. Construire le pilotage stratégique de la filière bois et l'axer sur un objectif de	22
	valorisation économique	22
2	2. Veiller au rapprochement des interprofessions	23
Ĵ	3. Tourner l'ONF vers une logique de résultats	24
4	ł. Recomposer et renouveler la forêt française	24
Ē	5. Réformer prudemment la fiscalité applicable à l'amont forestier	26
	6. Ne plus faire du bois énergie une priorité	
	7. Réorienter les aides à l'aval et soutenir davantage le bois d'œuvre	
	<u> </u>	

Les soutiens publics à la filière forêt-bois



Code couleur : vert : forêt et exploitation forestière ; saumon : première transformation ; bleu : deuxième transformation ; jaune : bois-énergie.

Source : Cour des comptes



La filière forêt bois

Synthèse de rapports



Sommaire

	nalité7
1.1 L'assurance contre le risque tempête	
12 La forêt et le bois «puits de carbone »	
13 Les investissements forestiers	
1.4 L'adaptation de la Sylviculture au changement climatique	9
15 L'augmentation de la récolte	9
1 6 Le morcellement de la propriété privée	
17 Les docum ents de gestion	
1.8 L'exploitation des coupes et l'équipement des massifs	
19 La mise en marché des bois	
1.10 Les approches territoriales	13
1.11 Les moyens financiers	
2. Valoriser le bois français	14
2.1 La recherche	
2 2 La form ation	
2.3 La modernisation de l'outil industriel	
2.4 Le bois énergie et la cogénération	
2.5 L'observatoire économique	
2.6 Les relations commerciales au sein ethors de la filière	
2.6 Les relations commerciales au sein ethors de la filière	
26 Les relations commerciales au sein ethors de la filière	
26 Les relations commerciales au sein ethors de la filière	
26 Les relations commerciales au sein ethors de la filière 27 Le cycle de vie du bois 3. La gouvernance de la filière 3.1 Le pilotage stratégique	
2.6 Les relations commerciales au sein ethors de la filière 2.7 Le cycle de vie du bois 3. La gouvernance de la filière 3.1 Le pilotage stratégique 3.2 Sa déclinaison territoria le	
2.6 Les relations commerciales au sein ethors de la filière 2.7 Le cycle de vie du bois 3. La gouvernance de la filière 3.1 Le pilotage stratégique 3.2 Sa déclinaison territoriale 3.3 Le rôle de l'État	
26 Les relations commerciales au sein ethors de la filière 27 Le cycle de vie du bois 3. La gouvernance de la filière 3.1 Le pilotage stratégique 3.2 Sa déclinaison territoriale 3.3 Le rôle de l'État 3.4 La place des établissements publics	
2.6 Les relations commerciales au sein ethors de la filière 2.7 Le cycle de vie du bois 3. La gouvernance de la filière 3.1 Le pilotage stratégique 3.2 Sa déclinaison territoriale 3.3 Le rôle de l'État	

3. La gouvernance de la filière

Créer de la cohérence, de la complémentarité, de la solidarité ; faire en sorte que chaque maillon de la chaîne joue son rôle et en soit renforcé ; fixer une ligne d'action logique, reconnue et partagée par tous les acteurs, d'évidence tout cela est particulièrement nécessaire dans un secteur économique aussi foisonnant que celui de la filière bois. Et, peu ou prou, tous les rapports l'appellent de leurs vœux.

> 7 recommandations générales qui engagent la filière









Paris, le 18 septembre 2007

Forêt : Produire plus de bois tout en préservant mieux la Biodiversité : Une démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts

Un constat partagé

Dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre et la recherche d'alternatives aux énergies fossiles, la forêt et le bois offrent de grandes opportunités par leur capacité à stocker du CO₂.

Le bois issu de nos forêts est un matériau moderne, et renouvelable, qui répond parfaitement aux nouveaux enjeux de notre société en matière de développement durable.

Dans un contexte global d'appauvrissement, la forêt contribue fortement à la préservation de la biodiversité.

Il s'agit donc de développer une gestion forestière durable et multifonctionnelle qui permette à la fois, de maintenir la ressource tout en l'exploitant, et de préserver la fonctionnalité des écosystèmes forestiers. Cette gestion doit s'organiser dans la concertation à travers les documents de gestion durable des forêts et tout particulièrement, dans le respect des politiques nationales, au niveau de territoires de projets.